

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Fax: +251-1-517844

TI9666

**CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
DE L'UNION AFRICAINE
VINGTIÈME SESSION ORDINAIRE
10 - 14 JUIN 2013
NAIROBI (RÉPUBLIQUE DU KENYA)**

Ext/***/******

Original: Anglais

AIDE-MÉMOIRE

***ACCELERER L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE DANS LE CADRE DE
L'AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT POST-2015***



1. Introduction

Le rapport 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) indique que le taux de pauvreté et le nombre absolu de personnes pauvres ont diminué en Afrique au cours de la période 1990-2008. Toutefois, l'objectif consistant à réduire de moitié la pauvreté, d'ici à 2015, nécessite un redressement radical des économies africaines. Des études récentes montrent que pour réduire de moitié la pauvreté en Afrique subsaharienne, il faut un taux de croissance par habitant de 3,8% en moyenne. Dans de nombreux pays africains, cet objectif ne pourra être atteint d'ici 2015 sauf si leur taux de croissance annuels du PIB par habitant s'établit entre 2% et 6%. Les Pays africains les moins avancés sont ceux qui ont le plus de difficultés à parvenir à ces taux de croissance. Ils sont ceux qui ont le moins progressé vers l'objectif de réduction de la pauvreté monétaire, lorsqu'ils ne s'en sont pas carrément éloignés. En revanche, de nombreux États membres ont enregistré un taux de croissance vers les OMD, qui dépassent largement les meilleurs taux qu'ils ont obtenus dans un passé récent.

En accordant la priorité aux objectifs finaux, le cadre des OMD donne peu de directives sur les moyens de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et aux besoins de base qui ne sont pas comblés. Les OMD ne prennent pas non plus en compte de manière adéquate les questions de l'investissement et de l'emploi productifs, qui contrecarrent la réalisation des OMD. Jusqu'à récemment, la communauté des donateurs et les agences d'aide bilatérale ont axé leurs efforts presque exclusivement sur les objectifs de développement humain représentés par les OMD. La plupart des stratégies de réduction de la pauvreté contenues dans l'architecture de l'aide aux pays à faible revenu s'intéressent rarement à la croissance, au développement industriel et à l'infrastructure. Il faut, pourtant, créer des sources dynamiques de croissance pour combler l'écart entre la croissance réelle et la croissance nécessaire pour atteindre les OMD.

Ainsi, pour parvenir à une croissance durable, l'Afrique doit passer d'une économie tributaire des ressources à une économie manufacturière par la transformation industrielle de ses ressources naturelles. En outre, une transition démographique et des politiques visant à créer de l'emploi pour les jeunes dans le secteur manufacturier et dans celui des services seront nécessaires pour combler le retard en matière de croissance et réduire la pauvreté. Les stratégies de croissance pour l'avenir devraient accorder une priorité immédiate au traitement du chômage et au soutien des activités productives qui créent le plein emploi et fournissent un travail décent pour tous.

Pour s'attaquer à ces problèmes dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015, de nombreux aspects sont à prendre en considération et de nombreux défis sont à relever, notamment la nécessité de soutenir plus activement les programmes de développement inclusif industriel en Afrique, en combinant la diversification de la production à une amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources et à des mesures d'encouragement à l'investissement productif et l'utilisation de la production verte. Il est donc urgent de trouver de nouvelles voies de développement, qui favorisent la créativité et l'innovation dans la recherche d'une croissance et d'un développement durables, inclusifs et équitables. Un tel effort doit aller de pair avec la refonte du partenariat mondial pour le développement afin de soutenir la mise en œuvre des

politiques et veiller à ce que des mécanismes d'obligation redditionnelle soient mis en place à tous les niveaux.

Au cours de la 4^{ème} réunion du Bureau de la 19^e Conférence des ministres de l'industrie de l'Union africaine, tenue le 23 novembre 2012 à Vienne (Autriche), le Bureau a décidé d'organiser la 20^{ème} Conférence des ministres de l'industrie de l'Union africaine (CAMI-20)

sous le thème "Accélérer l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015 ". Le thème proposé pour la CAMI-20 vise à fournir une approche davantage axée sur la croissance et jeter une base solide permettant de faire face aux enjeux actuels et futurs du développement en Afrique. Les conclusions de la conférence serviront à orienter les politiques nationales et internationales dans la définition des priorités de l'Agenda pour le développement des Nations Unies post-2015, à créer un environnement propice à la réalisation des objectifs communs et à soutenir des solutions mondiales aux problèmes de l'Afrique.

2. Objectifs de la Conférence

Le but de la CAMI-20 consiste à rassembler les Ministres de l'industrie de l'UA, les experts en matière de développement industriel et les industriels africains, des représentants du secteur Privé, des universitaires, des agences onusiennes et des ONG, ainsi que d'autres partenaires de développement concernés pour réfléchir sur certaines questions essentielles pour le développement industriel en Afrique dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015. La réunion fournira des lignes directrices pour l'orientation et la cohérence des politiques devant être adoptées dans le cadre de développement après 2015 et mettra en relief l'industrialisation de l'Afrique en tant que facteur déterminant du processus de développement du continent. Elle mettra un accent particulier sur l'appui à la mise en œuvre de la stratégie d'application du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), la diversification de la production, la création d'emplois décents, la production d'énergie pour le développement industriel et le transfert de technologie.

Les conclusions et les recommandations de la Conférence fourniront de la matière à l'élaboration du projet de déclaration. La réunion de la CAMI-20 vise principalement à:

- débattre et adopter une Déclaration pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique, dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015, par le renforcement des capacités productives et la promotion de la diversification, en passant des produits de l'économie axée sur les ressources naturelles aux produits manufacturés en Afrique ;
- s'entendre sur des initiatives et des activités de grande envergure, qui contribueront à la mise en œuvre de la stratégie d'application du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA).

3. Domaines prioritaires

Les débats feront ressortir un certain nombre de questions importantes, notamment:

- le plan AIDA, en tant que stratégie industrielle continentale, et sa mise en œuvre dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015 ;
- le transfert de technologie, le renforcement des capacités et la coopération internationale pour le développement durable ;
- l'intégration et la coopération régionales dans le domaine du développement industriel par la formulation de politiques et plans d'action appropriés.

4. Thèmes devant être débattus

La CAMI-20 sera articulée autour des grands thèmes ci-après:

- financement à long terme de l'industrialisation de l'Afrique;
- renforcement des capacités, recherche, développement et innovation au service de l'industrialisation ;
- promotion de l'entrepreneuriat du secteur privé et développement des PMI pour la création d'emplois durables et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;
- développement des énergies "vertes" et renouvelables et promotion de procédés de production plus propres pour l'industrialisation et le développement durable.

En outre, deux événements seront organisées parallèlement à la réunion, à savoir: la « Conférence de haut niveau UA-UE-UNIDO sur la coopération industrielle" et la Conférence sur la coopération industrielle Sud-Sud". Les résultats de ces événements parallèles contribueront aux conclusions générales de la réunion.

5. Résultats et conclusions de la CAMI- 20

Les résultats et conclusions escomptés de la CAMI-20 sont comme suit:

- élaboration/définition d'une position commune sur le développement industriel de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015;
- projet de déclaration pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda pour le développement post-2015 ;

- accord sur la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de l'AIDA ;
- meilleure compréhension de l'AIDA et de ses implications pour le développement socioéconomique ; et
- accord sur la marche à suivre.

Les résultats de la Conférence seront présentés au prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, pour examen et adoption.

6. Programme

Le projet de programme de la CAMI-20 est joint au présent document en Annexe I.

7. Organisation

La CAMI-20 est organisée par la Commission de l'Union africaine, le Bureau de la CAMI et l'ONUDI et est accueillie par le Gouvernement de la République du Kenya.

8. Participation

Participeront à cette Conférence les ministres de l'Industrie de l'UA, les hauts représentants de l'industrie, les CER, les organisations partenaires, ainsi que les représentants de la Commission de l'UA et de l'ONUDI. Les confirmations de participation devront être reçues au plus tard le **15 Mai 2013**. Pour faciliter les communications et les correspondances, tous les renseignements concernant les participants devront être transmis, y compris leurs noms, leurs titres, leurs postes, leurs organisations, ainsi que leurs coordonnées (numéros de téléphone, de fax et adresses e-mail).

Tous les délégués/participants sont priés de confirmer leur participation aux organisateurs de la Conférence (coordonnées indiquées à la page suivante).

- 9. Date:** 10– 14 juin 2013
- 10. Lieu:** Centre international de conférences Kenyatta (KICC)
Nairobi (Kenya)
- 11. Langues:** anglais, français, arabe et portugais
- 12. Dispositions financières**

L'ONUDI assumera les indemnités journalières de subsistance, ainsi que le prix du billet d'avion en classe économique et selon l'itinéraire le plus direct et le plus économique vers Nairobi d'un délégué **de chaque** État membre de l'UA participant. Les informations relatives aux délégués désignés doivent parvenir à l'ONUDI le **15 Mai 2013** au plus tard.

Toutes les dépenses relatives aux soins médicaux, aux assurances, aux évacuations pour hospitalisation, aux pertes ou dommages aux biens personnels et les autres dépenses engagées par les participants seront prises en charge par leur propre pays ou organisation.

13. Dispositions relatives aux voyages

Chaque participant prendra ses propres dispositions en ce qui concerne le voyage et le visa. Il est indispensable que ces dispositions soient prises avant le **30 mai 2013** au plus tard.

14. Réservations d'hôtel

Tous les délégués, à l'exception des ministres, doivent faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste d'hôtels avec leur numéro de téléphone est jointe en l'annexe. Chaque participant doit communiquer au gouvernement du pays hôte (République du Kenya) et aux organisateurs des informations précises concernant son vol et l'heure d'arrivée prévue au Kenya.

Le gouvernement kenyan assurera le transport des délégués (par navette), à partir et vers leurs hôtels respectifs pendant toute la durée de la conférence.

15. Inscriptions en ligne

Pour davantage d'informations et pour les inscriptions en ligne, veuillez consulter le site Web de la Conférence :
<http://www.cami.go.ke>

16. Contacts et inscriptions directs

Inscriptions des délégués à la Conférence CAMI-20
Bureau d'inscription du Secrétariat de la Conférence
Telposta Towers, Nairobi (Kenya)
M. George Makateto
Tel: +254-20-315001
Fax: +254-20-340700
Email: cam20delegates@gmail.com
Mobile: +254-721-540792

Copies à :

Mohhamed Dion Responsable du Programme Afrique, ONUDI Centre international de Vienne, Boite postale 300, A-1400 Vienne (Autriche) Tel: +43 (1) 26026 3060 or +43 (1) 26026 3822	M. Hussein H. Huessin Chef de Division « Industrie » Commission de l'Union africaine Département du Commerce et de l'Industrie Boite postale 3243 Tel fixe: +251 11 551 29 50
---	---

Fax: +43 (1) 26026 6820 E-mail: M.Dionne@unido.org	Fax: +251 11 551 04 6 E-mail: HusseinH@africa-union.org
M. Ayoub Zaid Elrashdi Fonctionnaire principal chargé de l'industrie Commission de l'Union africaine Département du Commerce et de l'Industrie Boite postale 3243 Tel. Fixe: +251 11 551 29 59 Fax: +251 11 551 04 6 E-mail: elrashdiAZ@africa-union.org E-mail: ayoupzaid@yahoo.com	M. *****